

Mars 2026

L'Adapeila profite des journées de sensibilisation à la Trisomie 21 et à l'Autisme pour mettre en avant le droit fondamental des personnes concernées, à leur accès aux interventions reconnues comme étant de Bonnes Pratiques Professionnelles recommandées. En France cette mission est confiée à une autorité indépendante, la Haute Autorité de Santé (HAS).

Qu'est-ce qu'une bonne pratique professionnelle ?

C'est une pratique explicite et consensuelle issue d'une analyse rigoureuse des publications scientifiques et d'avis d'experts usagers et professionnels.

Prendre connaissance et mettre en œuvre les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) HAS actualisées, les concernant est un devoir et une exigence. Elles doivent avoir un impact sur les politiques publiques.

La RBPP HAS concernant les personnes présentant un Trouble du Développement Intellectuel (TDI) a été publiée en novembre 2025.

C'est la première fois que la HAS publie des recommandations à propos du TDI. Elle est traduite en FALC.

Le volet 1 permet de **comprendre le fonctionnement de la personne** en tenant compte de sa trajectoire développementale, de ses compétences, de son âge, de ses capacités et de son rythme d'apprentissage. Il met en évidence la nécessaire complémentarité entre les familles et les professionnels.

Le volet 2 traite de **l'accompagnement à la spécificité** des besoins, choix et attentes des personnes TDI dans le cadre de la scolarité; du travail et de la vie active; des loisirs et du temps libre et de la promotion de leur autodétermination et participation sociale.



Je lis le
1er volet



Je lis le
2ème volet



Je regarde le
documentaire "Vieillir
avec la trisomie 21"



La RBPP HAS concernant le Trouble du Spectre de l'Autisme : interventions et parcours de vie des nourrissons , enfants et adolescents est parue en février 2026.

Elle complète la RBPP de 2018 dédiée au diagnostic des enfants et s'ajoute à celles concernant les adultes autistes, parues en 2011 (diagnostic) et en 2017 (interventions).

Le point a été fait sur les interventions recommandées et celles qui ne le sont pas. Ainsi les professionnels doivent proposer des approches comportementales et développementales visant le développement des compétences, les apprentissages, la communication et l'autonomie et écarter, notamment, les approches psychanalytiques, qui, elles, sont non recommandées.



Un accent important est mis sur l'intervention précoce ; l'implication et l'expertise des parents, véritable levier de qualité et de cohérence des parcours ; la pratique régulière des évaluations du fonctionnement, piliers du projet personnalisé.

[Je me renseigne !](#)



De gauche à droite : Pr.Lionel Collet, Président de la HAS, Etienne Pot, délégué interministériel à la stratégie nationale TND ; Les co-présidentes de cette RBPP, Sophie Biette, experte usager, et le Pr. Amaria Baghdadli, experte professionnelle, et 2 représentants des 40 experts sollicités

À l'occasion de la **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme**, célébrée chaque année le 2 avril, l'Adapeila organise une **marche solidaire** à Saint-Sébastien-sur-Loire, près de Nantes.

[Je m'inscris !](#)

